ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DEROGATOIRE EN PROVENANCE OU A DESTINATION DE LA GUYANE, DE MAYOTTE, DE LA NOUVELLE-CALEDONIE, DE LA POLYNESIE FRANCAISE ET DES ILES WALLIS-ET-FUTUNA

Cette attestation est exigée pour un déplacement entre tout lieu (métropole et pays étrangers) et un territoire ultra-marin soumis à des motifs de voyage impérieux conformément à l'article 10 du décret n° 2020-860 du 10 juillet 2020 modifié prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de coivd-19 dans les territoires sortis de l'état d'urgence sanitaire et dans ceux où il a été prorogé.

Cette attestation, qui concerne les passagers qu'ils soient ressortissants français ou étrangers, qui souhaitent voyager entre d'une part, la Guyane, Mayotte, la Polynésie française, la Nouvelle-Calédonie et Wallis-et-Futuna et d'autre part, tout point du territoire national, est à présenter aux compagnies de transport avant l'utilisation du titre de transport.

Cette attestation n'est toutefois pas requise pour les passagers en provenance des îles Wallis-et-Futuna et à destination de la Nouvelle-Calédonie, conformément à l'article 1er de l'arrêté HC/DLAJ/BAJE n° 2020-660 du 31 juillet 2020 du haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie, pris en application du II de l'article 10 du décret du 10 juillet 2020 précité.

Partie à compléter par le voyageur :

Je soussigné(e),

Mme/M. : .....

Né(e) le : .....

Nationalité : .....

Demeurant :.....
.....

certifie que mon motif de déplacement correspond à l'un des motifs suivants prévus à l'article 10 du décret n° 2020-860 du 10 juillet 2020 (cocher la case) :

[ ] **Motif impérieux d'ordre personnel ou familial (préciser :** .....) ;

[ ] **Motif de santé relevant de l'urgence (préciser :** .....) ;

[ ] **Motif professionnel ne pouvant être différé (préciser :** .....) ;

ou certifie que mon motif de déplacement en Polynésie française correspond au motif supplémentaire suivant prévu par l'article 9 de l'arrêté du haut-commissaire de la République en Polynésie française n° HC 2866/CAB du 13 août 2020 :

[ ] **Reprise économique du territoire : investissement, tourisme, manifestations culturelles et sportives notamment (préciser :** .....)

Fait à ....., le...../...../2020 (signature)